Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 056-215601121-20261102-2026106-DE

République Française
Département Morbihan
LIZIO

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/11/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Vannes
Le : 04/11/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 2 Novembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de LIZIO s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GUILLERME Gwen, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/10/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/11/2026.

Présents : Mme GUILLERME Gwen, Maire, Mme VAILLANT Monique, M. BOURY Pascal, Mme DEROCHE Rachel, M. CADIEU Jimmy, Mme THIRIOT Corinne, M. COURANT Anthony, Mme ROBERT Emmanuelle, M. BURBAN Sébastien, Mme JUIN Émeline, M. CHEMINEL Loïc, M. VAILLANT Fabien, M. GUILLAUME Romain, Mme BOURION Béatrice

Absents excusés:
Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TISON Virginie à Mme DEROCHE Rachel
Absents :

A été nommé(e) secrétaire : M. BURBAN Sébastien

2026106 – Délibération portant approbation de la convention d'adhésion à la mission facultative des prestations proposée par le CDG 56 ;.

Madame le Maire informe l'assemblée :

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan (CDG 56) développe, en complément de ses missions obligatoires, des services facultatifs à destination des collectivités territoriales et des établissements publics territoriaux.

Le CDG 56 propose ainsi aux collectivités et établissements affiliés, dans le cadre d'une convention, des prestations dans les domaines suivants :

I. ***Convention de mise à disposition de personnel du service intérim ;***

II. ***Convention pour la mise en œuvre d'une médiation ;***

III. ***Convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive ;***

IV. ***Convention pour la réalisation de la prestation paye ;***

V. ***Convention pour un accompagnement RH ;***

La convention prévoit notamment les conditions générales de mise en œuvre de la mission et renvoie aux conditions particulières d'utilisation et au tarif propre à la mission pour l'année en cours. Le tarif de la mission est fixé chaque année par délibération du Conseil d'administration du CDG 56.

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 056-215601121-20261102-2026106-DE

Pour *la commune de Lizio,* l'intérêt du recours à un tel service est de bénéficier de l'expertise du CDG 56 afin d'optimiser la gestion de ses ressources humaines et de ses services.

Aussi, est-il est proposé au ***conseil municipal*** de signer la convention précitée proposée par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DÉCIDE à l'unanimité** des membres présents :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L.452-30 et L.452-40 et suivants,

Vu la convention générale d'utilisation des services facultatifs et le catalogue des prestations facultatives proposé par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan ;

Vu la saisine du Comité Social Territorial;

D'approuver les termes de la convention *cités ci-dessus* du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan, telle qu'annexée à la présente délibération ;

D'autoriser Madame le Maire à signer lesdites conventions, ainsi que ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre (proposition d'intervention, formulaires de demande de mission etc.)

Dit que les crédits nécessaires aux dépenses résultant de cette adhésion seront inscrits au budget de l'exercice en cours et des exercices suivants.

Les dispositions de la présente délibération **prendront effet au 01/01/2027.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme

En mairie, le 04/11/2026

Madame Gwen GUILLERME,
Maire de Lizio

